

AVIS de l'ABQ – Gestion transparente et éclairée du caribou forestier

Avis transmis par lettre à Monsieur Luc Blanchette, Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs
Le 25 mai 2017

La mission de l'Association des biologistes du Québec est de soutenir ses membres dans la pratique de leur profession auprès des citoyens et organismes afin de favoriser la protection des intérêts du public sur les enjeux à caractère biologique.

Le public s'attend à ce qu'au Québec, les décisions concernant la faune et particulièrement les espèces possédant un statut particulier soient prises de manière transparente et éclairée.

Or, la décision du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) annoncée le 21 avril dernier de déporter la harde de caribous de Val-d'Or au Zoo de Saint-Félicien soulève des questionnements importants sur ces deux plans. Sans se positionner sur le bienfondé de la décision elle-même, l'ABQ est inquiète de la manière dont semble avoir été traité l'avis des professionnels en la question : les biologistes.

Chronologie

Le vendredi 21 avril 2017, le ministre annonçait la déportation de la harde de Val-d'Or ainsi :

« [...] la harde de caribous de Val-d'Or est en situation extrêmement précaire, malgré des efforts de rétablissement importants déployés au cours des 30 dernières années par le Ministère et ses partenaires. [...] aucun scénario ne permet de garantir son rétablissement, le transfert de ce troupeau assurera sa pérennité.¹ »

Dès le lundi suivant, plusieurs voix se sont élevées contre la décision. Les biologistes-chercheurs du milieu universitaire semblaient condamner unanimement la décision. Cependant, certains affirmaient que si l'intention avait été de sauvegarder la population pour la réintroduire une fois des efforts de restauration effectués, l'initiative aurait été bien accueillie. D'autres soulevaient des préoccupations quant au fait que le Zoo ciblé pour la relocalisation avait, en 2015, perdu la quasi-totalité de sa harde (18/21) pour des raisons encore inconnues. De plus, plusieurs organismes partenaires déploraient l'absence de consultation et réclamaient que soient rendus publics les avis scientifiques concernant cette décision. Durant cette semaine, une pétition a vu le jour, soutenue par trois organisations de conservation. Elle a recueilli 14 000 signatures en à peine une semaine.

¹ <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/caribous-forestiers-de-val-dor---un-nouveau-depart-pour-les-caribous-de-val-dor-620074473.html>

La semaine suivante, le 5 mai, des documents rendus publics dans le cadre des travaux du BAPE du projet de mine Akasaba, sont venus jeter un nouvel éclairage sur la situation. Des travaux de voirie forestière auraient été autorisés à l'entreprise EACOM en contravention directe avec le « *Plan d'aménagement du site faunique du caribou au sud de Val-d'Or 2013-2018* », et ce malgré l'avis contraire émis par les biologistes experts du MFFP.

Suite à ces révélations, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) et des groupes environnementaux ont interpellé le ministre, ainsi que le gouvernement fédéral pour tenter d'infirmer cette décision. Les premiers soutenant les Premières Nations Algonquines alléguant ne pas avoir été consultés sur cette décision.

C'est ainsi que le 12 mai, nous apprenions que la décision n'était pas finale, et que le ministère allait poursuivre ses études.

Une controverse qui aurait pu être évitée

Bien que l'ABQ se réjouisse de l'annonce du 12 mai concernant la poursuite des études, nous sommes d'avis que l'ensemble de la polémique aurait pu être minimisé, voire évité entièrement si l'avis de biologistes avait été considéré à sa juste valeur.

À première vue, l'enjeu semble être économique. Selon les informations révélées grâce au BAPE, la route était nécessaire à EACOM pour accéder à 200 000 m³ de bois et le *Plan d'aménagement* prive la compagnie d'environ 1 200 000 m³ de bois. Cependant, l'implication des scientifiques ayant étudié le dossier au sein du MFFP lors de l'annonce aurait permis de dissiper ces doutes, si la décision était bien de nature scientifique.

De plus, le rôle des biologistes n'est pas de s'opposer au développement, mais bien d'en évaluer les répercussions, et de gérer le vivant. À ce titre, Marco Festa-Bianchet, biologiste à l'Université de Sherbrooke, a bien cerné la question dans la citation suivante :

« Si le questionnement c'était: étant donné qu'on a des ressources limitées, est-ce qu'on veut investir dans la population de Val-d'Or plutôt que dans une autre, là on pourrait démarrer un dialogue scientifique² »

Ainsi, nous croyons que si la situation de cette population de caribou est irrécupérable, où qu'un compromis économique a dû être fait – en prenant compte des données scientifiques, et de la capacité financière du gouvernement – les biologistes auraient pu comprendre la décision en tant que gestionnaires du vivant.

² <http://www.lechoabitibien.ca/actualites/2017/4/24/caribous-de-val-d-or--des-biologistes-sont-furieux.html>

Recommandation : Les biologistes, gestionnaires du vivant

Nous demandons au MFFP de gérer cette population de manière transparente, en rendant public l'ensemble des documents et avis qui soutiendront la décision finale. L'ABQ demande aussi que la décision soit prise de manière éclairée. À cet effet, nous rappelons que les seuls professionnels pouvant conseiller le ministre sur des bases scientifiques solides en matière de gestion de la faune sont les biologistes. C'est notamment pour ce genre de dossier et dans ce contexte que l'ABQ demande un encadrement professionnel de la pratique de la biologie au Québec depuis bons nombres d'années.

L'ABQ est un organisme à but non lucratif qui regroupe 850 membres appartenant au vaste champ des sciences biologiques : les biologistes en pratique privée, les chercheurs, les gestionnaires à l'emploi des organismes publics, de l'industrie et d'autres institutions, les professeurs et enseignants en biologie, les étudiants en biologie, etc.



Patrick Paré
Président de l'ABQ